

# ZEGERS'INFOS

## *une nouvelle équipe municipale*





## Mot d'Accueil

Bonjour à toutes et à tous,

Oui, une nouvelle équipe municipale est en place.  
C'est un changement indéniable. Mais pas une révolution pour autant.

C'est simplement une des expressions de la vie démocratique, comme le sont aussi la transparence et la communication que cette nouvelle équipe va s'atteler à poursuivre à travers la diffusion de son bulletin d'information, le ZEGERS' INFO.



Le ZEGERS' INFO est, depuis son premier numéro en Avril 1983, un vecteur de convergence entre nous tous, un lien qui unit l'ensemble des habitants en leur apportant périodiquement l'information sur ce qu'il se passe et s'est passé au sein de notre cher village.

Comme pour tout bien collectif, nous prenons cet héritage avec le devoir de le protéger, de le sublimer et de le dépasser.

Le protéger car ce journal est une production communale et ne dépend d'aucune ressource publicitaire. C'est sa force mais aussi une faiblesse.

Il faut savoir qu'il est réalisé grâce à la contribution collective d'employés communaux, de membres ou responsables d'associations locales et de simples citoyens désireux de partager leurs passions.

Il est imprimé en Mairie puis distribué dans chaque foyer zegerscappelois par vos élus de quartiers ainsi qu'à nos aînés qui vivent en maison de retraite.

Et c'est cette chaîne que nous souhaitons continuer à faire vivre.

Le sublimer car nous voulons que ce journal vous apporte toujours encore un peu plus.

D'abord avec 4 éditions annuelles, c'est un rythme en accord avec les saisons et le calendrier social auquel nous allons renouer.

Nous avons par ailleurs pris la décision de rendre plus compréhensible les comptes-rendus du conseil municipal en y apportant des précisions et en y supprimant les superflus.

Du côté des rubriques, celle des infos pratiques sera petit à petit étoffée et une nouvelle rubrique 'Rétro' devrait voir le jour dès la prochaine édition.

Le dépasser enfin car si le support papier reste indispensable aujourd'hui pour correspondre avec tous les habitants, il ne répond pas toujours aux besoins de diffusion rapide de l'information.

Nous allons donc progressivement accompagner le ZEGERS'INFO d'un support numérique performant et interactif nous permettant de communiquer en temps réel.

Ainsi, le nouveau site Internet de Zegerscappel que nous sommes en train de refondre intégrera toutes les rubriques usuelles ainsi que l'accès à de nombreuses archives de la Commune. Un service 'Lettre d'information' sera surtout accessible à celles et ceux qui le désirent pour recevoir directement les nouvelles importantes sur leur messagerie.

Mais de tout cela, nous aurons l'occasion de vous en reparler ultérieurement.

En attendant, profitez de ce beau mois de mai et surtout,  
Bonne lecture,

Pour le Comité Information & Communication,  
Franck RICHARD



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers zegerscappelois,

Tout d'abord un grand merci à tous de m'avoir fait confiance pour ce mandat de 6 ans.

Aujourd'hui, cela fait un mois que j'ai pris mes fonctions. Déjà 2 conseils municipaux ont eu lieu, l'un pour préparer les commissions et l'autre sur le budget, la mise en place du CCAS mais également à la Communauté de Commune des Hauts de Flandres.

Comme promis, l'équipe municipale prend l'engagement de respecter notre programme :

La baisse des indemnités des élus est votée et constitue un signal fort de nos promesses. Nos premières semaines ont été consacrées à l'organisation des commissions et certaines d'entre elles, sont déjà en pleine action :

- La commission enfance/ jeunesse a pris de suite les dispositions sur l'application de la loi concernant les rythmes scolaires. Les délais sont courts et les décisions doivent être prises rapidement. Aussi, la concertation professionnels/ familles et élus est indispensable pour la mise en œuvre de ce travail. La préparation du centre aéré est un autre chantier qui doit être prêt pour cet été dans la mise en place d'une troisième journée complète par semaine.
- La commission travaux a déjà réalisé un état général des bâtiments, de la voirie et les priorités sont établies pour l'année.
- La commission « cadre de vie » s'organise pour vous apporter un bel environnement.
- La commission « personnes âgées » lance un projet autour de la mémoire locale.....
- La commission communication est à pied d'œuvre, vous présente déjà son 1<sup>er</sup> zegers infos et se prépare à la mise en place de son nouveau site.

Les élus sont mobilisés et sont sur les starkings blocs. Chacun s'active dans son domaine de compétences et prend ses responsabilités.

Gardons à l'esprit que ce que vous nous avez confié ne se fera pas en un jour. Pour permettre à Zegerscappel d'aller de l'avant, un véritable travail de fond est nécessaire.

L'équipe des employés communaux et des élus seront réactifs et ils n'épargneront aucun effort pour agir au plus vite avec dévouement et conscience professionnelle.

Je vous remercie encore au nom du conseil municipal de la confiance que vous nous accordez et je vous souhaite un très bel été 2014.

Cordialement

Chantal Comyn  
Maire de Zegerscappel



## Etat Civil

### Naissances :

- Loïk LE GARS de Hervé LE GARS et Aline MACHUEL
- June HAYNAU de Christian HAYNAU et Laurine COTTRANT
- MaëlyneVERNIEUWE de Samuel VERNIEUWE et Marina FAUQUEMBERGUE

### Décès :

- Bernard SABISIK



## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2014

### 1. Fixation du taux d'indemnité du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA BAISSSE DES INDEMNITES

Réunis le 3 avril sous la présidence de Chantal COMYN, maire, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité la proposition de baisse des indemnités des élus, soit **une économie globale annuelle de 13 339,00 €.**

Qu'est ce qui a changé :

- 1 Suppression d'un poste d'adjoint et nomination de deux conseillers délégués parmi l'ensemble des conseillers.
- 2 Répartition égalitaire entre les adjoints (qu'il soit 1<sup>er</sup> ou 3<sup>ème</sup>, l'adjoint est indemnisé de la même façon) et baisse des indemnités de 10%.
- 3 Répartition égalitaire entre les conseillers délégués.
- 4 Une baisse de 10% des indemnités du Maire permet de diminuer en même temps les charges sociales associées à ce poste de 502,28 € .  
Cet allégement de charges s'explique par un effet de seuil : Le taux de charge diminue selon la tranche d'indemnisation.

| fonctions               | Avant le 31/03/2014 |                  |         | Depuis le 01/04/2014 |         |         | Différentiel                    |
|-------------------------|---------------------|------------------|---------|----------------------|---------|---------|---------------------------------|
|                         | Indemnité brute     | Charges sociales | Total   | Indemnité brute      | Charges | Total   |                                 |
| MAIRE                   | 1634,63 €           | 558,18           | 2192,81 | 1471,17              | 55,90   | 1527,07 |                                 |
| 1 <sup>er</sup> Adjoint | 532,20              | 20,22            | 552,42  | 376,35               | 14,3    | 390,64  | } 2                             |
| 2 <sup>e</sup> adjoint  | 418,16              | 15,89            | 434,05  | 376,35               | 14,3    | 390,64  |                                 |
| 3 <sup>e</sup> adjoint  | 418,16              | 15,89            | 434,05  | 376,35               | 14,3    | 390,64  |                                 |
| 4 <sup>e</sup> adjoint  | 418,16              | 15,89            | 434,05  | ----- 1              | -----   | -----   |                                 |
| Cons.dél                | 228,08              | 8,66             | 236,74  | 152,05               | 5,77    | 157,82  | } 3                             |
| Cons.dél                | 152,05              | 5,77             | 157,82  | 152,05               | 5,77    | 157,82  |                                 |
| Cons.dél                | 1                   | -----            | -----   | 152,05               | 5,77    | 157,82  |                                 |
| Cons.dél                | -----               | -----            | -----   | 152,05               | 5,77    | 157,82  |                                 |
| TOTAL                   | 3801,44             | 640,5            | 4441,95 | 3208,4               | 121,88  | 3330,29 | 1111,66 soit 13339,92 € annuels |

Une diminution totale de 25% des indemnités soit 13 339,92 € de dépense annuelle en moins à supporter par la commune.

## 2. Délégation du Conseil Municipal au Maire

A l'unanimité le conseil donne son accord pour déléguer à Madame le Maire, les décisions et actions lui permettant de régler les affaires courantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des dépenses d'un montant inférieur à 15 000€
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les affaires relevant de l'ordre judiciaire et dans les affaires relevant de l'ordre administratif

Toutes ces délégations permettent au Maire de régler les dossiers sans attendre une réunion du conseil municipal et, de réagir si nécessaire dans les délais légaux ( par ex : déposer une plainte pour acte de vandalisme dans les 48h ) .

Par ailleurs, Monsieur Franck SPICHT, Premier Adjoint au Maire est désigné à l'unanimité pour remplacer Madame le Maire dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci.

## 3. Election des membres du CCAS

## 4. Désignation des membres du Conseil aux Commissions communales

*Les points 3 et 4 sont détaillés dans la page consacrée à la présentation du nouveau conseil municipal.*

## 5. Désignations des membres délégués aux syndicats intercommunaux

- **SIROM** : Les conseillers municipaux appelés à siéger au SM SIROM Flandre Nord sont **Franck SPICHT** et **Lydie CLOET** en tant que membres titulaires. **Jacques DEVULDER** est désigné en tant que membre suppléant.
- **SIECF** : Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre. Cette structure organise la distribution publique d'électricité, de gaz, et les réseaux de communications téléphoniques. **Franck RICHARD** et **Alexis POUBLANC** sont désignés en tant que délégués titulaires. **Vincent COLAERT** et **Jacques DEVULDER** sont désignés en tant que délégués suppléants.

## 6. Les rythmes scolaires

Axelle NIETO a présenté les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires :

- Pause déjeuner allongée d'un quart d'heure .
- Sortie des classes à 16H00
- Ateliers éducatifs de 16H00 à 17H00 les mardi et vendredi

Une réunion avec les enseignants est programmée le 8 avril, une réunion générale avec l'ensemble des parents d'élèves aura lieu le 25 avril 2014.

## 7. Le Zegers Info

Il a été décidé de restaurer la parution 4 fois par an du journal communal au lieu de 3.

## 8. Questions diverses

- Un point est fait sur les travaux de voirie programmés sur l'année 2014 (Rue des Chats, Rue du Tilleul et une partie du Chemin de Cassel) par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et des dates de fauchage des fossés.
- A la demande de Monsieur VEROVE, une visite des bâtiments communaux et une rencontre avec le personnel communal sera programmée.
- Un cahier de doléances est mis en place au secrétariat de la Mairie. Il doit permettre de répertorier les demandes des habitants et de vérifier les solutions apportées dans des délais raisonnables.

---

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2014**

### **1. Vote du budget 2014.**

Le vote du budget doit se faire chaque année avant le 30 avril.

Malgré un délai très court pour y travailler depuis les élections de fin mars, la commission finances a pu consulter le percepteur et se réunir à plusieurs reprises pour proposer la stratégie de 2014 tout en ayant à l'esprit les perspectives de développement à venir.

Les orientations budgétaires de la commune ont toutes été votées à l'unanimité.

Le budget fera l'objet d'un suivi régulier en commission et lors des conseils municipaux. Il pourra être ajusté selon les besoins en cours d'année.

### *Ce qu'il faut retenir :*

Le budget est équilibré : dépenses et recettes à 976.260,84 €.

Les charges en investissement s'élèvent à 496.872,77 €.

Emprunts en cours :

- cantine scolaire (terme 2032)
- 2 classes de l'école (terme 2017)
- aménagement du terrain de football (terme 2016)
- enfouissement des réseaux d'électricité (terme 2015)

En tenant compte des emprunts en cours de remboursement, la volonté est de préserver et, si possible d'augmenter « l'épargne », qui représente notre capacité d'autofinancement et qui évitera de trop emprunter au moment venu.

Cette capacité d'épargne est également une garantie pour les organismes financiers prêteurs qui nous accordent ainsi leur confiance le jour où nous aurons besoin de capitaux pour investir et ce dans les meilleures conditions (pour la salle de sport notamment).

Les principales orientations budgétaires pour cette année sont :

- Pas d'augmentation des taux des 3 taxes locales (habitation, foncière et foncière non bâtie),
- Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires,
- Première augmentation depuis 10 ans de la dotation accordée, par élève, à l'école Dominique Doncre,
- Accueil des enfants une journée complète de plus (soit 3 sur 5) par semaine pour le centre aéré d'été,
- Rétablissement de l'éclairage public la nuit fin 2014 après étude des modalités de mise en œuvre les mieux adaptées en termes d'efficacité et de coûts (système leds avec variateurs d'intensité),
- Diminution des indemnités des élus,
- Remise en état et sécurisation du City-Stade (revêtement de sol et pare-ballon).
- Fin des travaux engagés sur l'église,
- Poursuite du travail sur le projet de salle de sport (étude architecte et analyse des sols),
- Installation de 2 radars pédagogiques sur la route de St Omer,
- Maintien des niveaux de subventions aux associations,
- Maintien des dotations aux collèges de la région qui reçoivent nos enfants tout en veillant à la bonne utilisation des fonds de la Commune.
- Développement des compétences par la formation du personnel communal

Au bilan, un budget sain mais qui doit, pour se donner des marges de manœuvre, entrer dans des logiques d'optimisation de l'organisation, de baisse des coûts et de suivi des prix des services proposés à la Commune.

En complément, une recherche active des subventions sera automatiquement mis en œuvre pour accompagner et soutenir les différents projets.

## **2. Désignations complémentaires des membres délégués**

Lors de cette séance, ont été nommés, pour notre représentativité dans diverses instances :

- **Comité de bassin de l'Yser (USAN) : Lydie CLOET et Jacques DEVULDER**  
Cette structure entretient et aménage les cours d'eau pour lutter contre les inondations.
- **AIPI (Association Intercommunale Pour l'Insertion) : Christine VERBEKE**  
Cette structure travaille auprès des personnes les plus fragiles dans différents domaines : RSA, logement, vestiaire social, insertion.
- **Flandre Verdoyante et Fleurie (FVF) : Lydie CLOET, Roger FEBURIE et Jean-Luc VANPEPERSTRAETE**
- **SIDEN SIAN (NOREADE) : Alexis POUBLANC**  
Cette structure gère les équipements d'eau potable et d'assainissement.
- **Collège du HOUTLAND : Axelle NIETO**

• **C.C.A.S. :**

La Mairie a reçu plus de candidatures qu'il n'y avait de postes (5) pour la participation des non élus. La sélection s'est donc effectuée sur les critères suivants :

- \* l'implication dans les associations,
- \* la connaissance et la proximité avec les habitants,
- \* une formation sociale.

Sur cette base, ont été retenus : Eric WAESELYNCK, Agathe BERTHELOOT, Annick MALLAURAN et Cécile VANDAMNE, Jean-Marie DEWAELE.

Madame le Maire a en outre obtenu du Conseil la possibilité de nommer 5 membres au lieu de 4 parmi nos élus, pour équilibrer les participations entre élus et non élus . Lydie CLOET, élue par le conseil vient ainsi rejoindre Chantal COMYN, Martine GHEKIERE, Sylvie WAREMBOURG, Christine VERBEKE et Roger FEBURIE.

## 8. Points divers

**Centre Aéré :** Chantal COMYN a fait part d'un appel à candidatures pour les postes d'animateurs diplômés ou non du centre aéré de cet été. Les CV seront à envoyer en mairie avant fin mai. 46 enfants sont inscrits pour la session de Pâques du centre de loisirs.

**Les permanences du Maire,** des adjoints et des conseillers délégués sont fixées jusque juillet et affichées à la mairie.

Permanences du Maire :      Tous les Mardi matin et Jeudi matin  
Et sur rendez-vous pour d'autres créneaux

| Dates                 | Horaires    | Permanence assurée par |
|-----------------------|-------------|------------------------|
| samedi 10 mai 2014    | 10 H - 12 H | Vincent COLAERT        |
| samedi 17 mai 2014    | 10 H - 12 H | Martine GHEKIERE       |
| samedi 24 mai 2014    | 10 H - 12 H | Franck SPICHT          |
| samedi 31 mai 2014    | 10 H - 12 H | Jacques DEVULDER       |
| samedi 7 juin 2014    | 10 H - 12 H | Vincent COLAERT        |
| samedi 14 juin 2014   | 10 H - 12 H | Lydie CLOET            |
| samedi 28 juin 2014   | 10 H - 12 H | Franck RICHARD         |
| samedi 5 juillet 2014 | 10 H - 12 H | Axelle NIETO           |

**Le site internet** de la commune a été victime d'attaques et a du être fermé.

Le conseil a fait le choix de rejoindre « le réseau des communes » qui présente des sites adaptés et dont la mise à jour et la maintenance sont plus simples à gérer. Nous vous informerons lorsqu'il sera accessible.

**Un comité d'organisation** pour préparer la célébration de la commémoration du massacre du 5 Septembre 1944 est mis en place.



## Le nouveau conseil municipal

Le samedi 29 mars s'est déroulée la mise en place du nouveau conseil municipal issu des élections du 23 mars.

Après le rappel des résultats et l'appel de chaque élu, Béatrice RYCKEBUSCH a procédé à la nomination du président de séance qui revient au doyen de l'assemblée, en l'occurrence Jacques DEVULDER qui a fait un appel à candidatures pour le poste de Maire. **Chantal COMYN seule candidate a obtenu 12 voix et 3 votes blancs.**

Dans son allocution, le nouveau maire a tout d'abord remercié Béatrice RYCKEBUSCH.

Voici quelques extraits de son discours :

*« « Servir Zegerscappel et tous ses habitants », c'est bien là l'essence même de notre engagement et l'essentiel de ce qui nous réunit ce matin.(...) Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village. (...) Aujourd'hui je suis le Maire de tous les habitants de Zegerscappel et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, je me dois d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.(...) L'engagement d'élu est une Aventure Humaine où l'Humain est au centre de tout. C'est un élu de proximité.(...) Avec passion et ambition pour Zegerscappel et ses habitants, mais aussi (dans une période fragile où la stagnation de nos moyens financiers devra être intégrée à notre stratégie) avec exigence et sens de la gestion, nous souhaitons donner un nouveau souffle à notre village : Pour faire de Zegerscappel un village attractif, qui donne envie d'y vivre, de s'y retrouver. (...) En tant qu'élus, nous sommes dépositaires d'un mandat, d'un mandat du peuple, d'un mandat pour agir tous les jours au service de la population. »*

C.COMYN a ensuite procédé au vote du nombre d'adjoints : 3 au lieu de 4 dans le mandat précédent, et de conseillers municipaux délégués (4 au lieu de 2).

L'élection des adjoints s'est faite au scrutin de liste. Etaient candidats : **Franck SPICHT, Lydie CLOET et Vincent COLAERT, lesquels ont été élus par 12 voix et 3 votes blancs.** De la même manière, **Axelle NIETO, Jacques DEVULDER, Martine GHEKIERE et Franck RICHARD ont été élus conseillers municipaux délégués.**

Au nom de ses collègues du conseil municipal, Franck SPICHT a félicité Mme le Maire. Il lui a garanti que les élus travailleront dans l'intérêt général et pour tous les Zegerscappellois, quels qu'ils soient, quel qu'ait été leur vote. Il a témoigné auprès de C.COMYN l'impatience des élus à prendre leurs fonctions pour mettre en œuvre le programme pour lequel ils ont été élus. Il a aussi remercié l'action de l'équipe municipale précédente, « dans un esprit républicain, il a tendu la main aux 3 élus de la liste de Roger FEBURIE, pour travailler ensemble ». Enfin il s'est rappelé que c'est Gérard BECUE qui lui avait mis le pied à l'étrier de l'action publique à Zegerscappel en 2001, que c'est Béatrice RYCKEBUSCH qui lui avait pour la première fois proposé d'être élu et adjoint. Il a aussi témoigné sa reconnaissance à son prédécesseur, Michel VERRONS.

## Le MAIRE



**Chantal COMYN**

## Les ADJOINTS



**Franck SPICHT**  
1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances,  
de la coordination des projets.  
Remplacement du Maire



**Lydie CLOET**  
Chargée du cadre de vie, des  
relations avec le secteur agricole,



**Vincent COLAERT**  
Chargé des travaux et marchés  
publics

## Les CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES



**Axelle NIETO**  
Enfance, jeunesse, culture



**Jacques DEVULDER**  
Voirie, propreté, relations  
avec les commerçants



**Martine GHEKIERE**  
Chargée des séniors



**Franck RICHARD**  
Information, communication,  
Relations avec les associations

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :



Sylvie WAREMBOURG



Alexis POUBLANC



Christine VERBEKE



Thierry SIPIETER



Roger FEBURIE



Marie-Pierre LACONTE



Jean-Louis VEROVE

### LES COMMISSIONS MUNICIPALES : (en gras le Président)

- . **Finances- budget**: **F.SPICHT**; C.COMYN; V.COLAERT; T.SIPIETER; R.FEBURIE
- . **Impôts** : en attente de précisions réglementaires sur la composition. Sera constituée à un prochain conseil municipal
- . **Appels d'offres-Marchés publics** : **C.COMYN** ; V.COLAERT ; F.SPICHT ; R.FEBURIE ; suppléants : F.RICHARD ; A.POUBLANC, JL VEROVE.
- . **Personnel Communal et services communaux** : **C.COMYN** ; V.COLAERT ; J.DEVULDER ; C.VERBEKE ; R.FEBURIE
- . **Travaux-bâtiments communaux** : **V.COLAERT** ; J.DEVULDER ; A.POUBLANC ; T.SIPIETER ; JL VEROVE
- . **Enfance-Jeunesse -culture** : **A.NIETO** ; F.RICHARD ; M.GHEKIERE ; S.WAREMBOURG ; MP LACONTE
- . **Environnement- Cadre de vie** : **L.CLOET** ; J.DEVULDER ; T.SIPIETER ; A.POUBLANC ; JL VEROVE
- . **Manifestations communales** : **T.SIPIETER** ; F.SPICHT ; M.GHEKIERE ; A.NIETO ; JL VEROVE
- . **CCAS** : **C.COMYN** ; M.GHEKIERE ; S.WAREMBOURG ; C.VERBEKE ; R.FEBURIE ; 5 non élus qui doivent se porter candidats au préalable (dont 1 nommé par l'UDAF) , le choix revenant au Maire.

## LES COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX :

Ces comités permettent d'associer des personnes non élues désireuses d'apporter leur contribution sur un sujet les concernant. Ils sont l'occasion pour la municipalité de prendre l'avis direct de la population concernée avant toute décision, d'échanger encore sur la situation générale d'un secteur, ou de permettre la collaboration sous forme bénévole du fait de compétences particulières d'habitants qui souhaitent s'investir dans la commune.

**Toute personne intéressée pour intégrer ces comités, est invitée à se faire connaître en Mairie. Le Maire validant l'invitation à participer aux travaux des comités.**

. **Relations avec les associations:** **F. RICHARD** ; A.NIETO ; C.VERBEKE, les présidents des associations ou leurs représentants.

. **Relations avec les commerçants, artisans, entrepreneurs...:** **J.DEVULDER** ; F.SPICHT ; MP LACONTE ; les commerçants, les artisans, entrepreneurs...

. **Relations avec le secteur agricole:** **L.CLOET** ; A.POUBLANC ; MP LACONTE ; les agriculteurs ou leurs représentants

. **Séniors:** **M.GHEKIERE** ; S.WAREMBOURG ; JL VEROVE, toute personne intéressée

. **Information- Communication :** **F. RICHARD** ; F.SPICHT ; R.FEBURIE, toute personne intéressée

. **Patrimoine :** **L.CLOET** ; A.POUBLANC ; S.WAREMBOURG, toute personne intéressée

. **Sécurité publique:** **F.SPICHT** ; C.COMYN ; R.FEBURIE, toute personne intéressée

. **Fleurissement :** **L.CLOET** ; M.GHEKIERE ; S.WAREMBOURG, toute personne intéressée

. **Culture- lecture publique (bibliothèque) :** **Axelle NIETO** ; S.WAREMBOURG ; JL VEROVE, toute personne intéressée

Les élus sont ensuite allés déposer une gerbe au monument aux morts en mémoire des élus de la Commune défunts.



L'installation du Conseil Municipal



Dépôt de gerbes en mémoire des élus défunts



## Expression Directe

Nous remercions chaleureusement les 493 personnes qui nous ont fait confiance et ont permis l'élection de 12 des candidats de notre liste au conseil municipal.

L'élection est aujourd'hui derrière nous. De candidats nous sommes devenus élus majoritaires. Élus de tous les Zegerscappelais quels qu'aient été leurs votes. Élus responsables de nos actes et de nos décisions engageants notre commune.

De la campagne électorale nous sommes passés à la gestion des affaires communales avec un esprit d'ouverture envers les 3 élus non issus de nos rangs, à qui nous avons de manière républicaine ouvert le travail en commissions. Soulignons qu'à l'unanimité les élus ont voté le budget 2014. La preuve que l'intérêt communal et l'intelligence peuvent dépasser les clivages.

De l'élaboration du programme, nous sommes passés rapidement à sa mise en œuvre avec l'objectif de vous servir et de ne pas vous décevoir.

Nous tenons à vous faire savoir que nous avons dénoncé l'étiquette "divers gauche" qui nous a été collée arbitrairement et unilatéralement par les services de l'Etat alors que nous avons déposé notre liste avec la mention "sans étiquette". La presse s'est largement fait l'écho de la colère autour de ce problème vécu par de nombreuses listes partout en France. Nous avons écrit au sous-préfet pour manifester notre désapprobation. Nous rappelons que notre liste est composée de personnes de sensibilités différentes agissant pour l'intérêt communal.

### **Les élus de la liste "Zegerscappel, une passion commune"**

Notre équipe profite de l'opportunité qui nous est offerte, pour remercier les 41,86 % de la population qui nous ont accordé leurs suffrages. Les 355 Zegerscappelaises et Zegerscappelais qui ont soutenu notre candidature, nous ont permis d'obtenir 3 sièges au sein du Conseil Municipal. C'est logiquement que les 3 premiers de notre liste siègent au sein de cette institution avec un état d'esprit d'ouverture. Nos interventions seront constructives et réfléchies. Nous sommes présents dans toutes les commissions et dans une grande majorité de conseils consultatifs. Pour autant, nous ne sommes pas dans l'opposition mais nous voulons apporter nos services, expériences professionnelles et associatives à l'occasion des débats. Nous utiliserons notre droit de parole à bon escient. Nous restons à votre écoute et ferons remonter les informations que vous voudrez bien nous confier. De la même façon, nous vous informerons de notre participation aux divers commissions et conseils consultatifs et vous ferons partager nos impressions.

**Roger FEBURIE – Marie-Pierre LACONTE – Jean-Louis VEROVE**  
**Conseillers municipaux – Zegerscappel**



## Le mardi 22 avril, réunion du nouveau CCAS

Le nouveau conseil d'administration du CCAS s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire, Chantal Comyn.

Il se compose de 5 élus : Lydie Cloet, Roger Feburie, Martine Ghekière, Christine Verbeke et Sylvie Warembourg et de 5 non élus, Jean Marie Dewaele (représentant de l'UDAF), Agathe Bertheloot, Annick Mallauran, Cécile Vandamme et Eric Waeselynck.

Lors de cette première séance, Madame le maire a présenté le rôle et la mission du CCAS, son fonctionnement (gestion et moyens), les partenaires.

Le budget a été voté et le CCAS a validé un projet « Zegerscappel, ateliers Mémoires locales » dont il sera l'organisme porteur. Martine Ghekiere et Sylvie Spicht ont commencé à travailler ensemble sur ce projet. Ce projet démarrera en septembre 2014.

Les objectifs sont :

- De recenser des informations sur la base d'enregistrements sonores de témoins de l'époque sur la vie du village entre 1930 et la fin des années 70 ; cette collecte de la mémoire sera enregistrée et mise à disposition dans une sonothèque pour les générations futures.

- Cette mémoire sera recensée via des rencontres entre les bénévoles et les aînés du village d'abord en comité restreint, puis de manière plus collective.

L'objectif de ces rencontres sera de briser l'isolement de personnes âgées souvent seules, de créer du lien social et de faire travailler la mémoire.

Ce projet s'articulera en 2 étapes :

- De septembre 2014 à août 2015 : rencontre avec les aînés, ateliers collectifs, réalisation d'une exposition en octobre 2015 dans le cadre de la fête du haricot.

- Par la suite, projet de publication d'un livre ....

Chantal Comyn, Maire

## L'ASSURANCE MALADIE

Aujourd'hui, parce que j'en ai besoin, l'Assurance Maladie m'aide à accéder à une complémentaire santé (mutuelle), en fonction de mes revenus.

- Soit la CMU, c'est à dire la prise en charge totale du montant de ma mutuelle  
Plafond : 8593€ de revenus annuels maximum pour une personne

- Soit l'ACS, c'est à dire l'envoi d'un chèque santé afin d'aider au règlement de ma mutuelle, son montant varie selon l'âge et le nombre de personnes de mon foyer

Plafond : 11600€ de revenus annuels maximum pour une personne

Dans les deux cas, je ne fais plus l'avance des frais et je peux accéder à des tarifs réduits sur ma facturation de gaz et d'électricité.

A noter qu'un forfait logement est ajouté aux différents plafonds mentionnés.

Ces aides sont valables dans tous les organismes (MSA...)

## L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La Caisse Primaire peut vous accorder des prestations supplémentaires pour vous et votre famille

- la prise en charge de la participation restant à charge de l'assuré (exemple : un dépassement de tarif sur des honoraires)
- aides financières : la prise en charge du forfait journalier en cas d'hospitalisation, les dépassements liés aux prothèses dentaires ou traitement d'orthodontie, les dépassements sur prothèses auditives, l'achat de fournitures et petit appareillage, l'achat de pharmacie non remboursable
- les dépenses liées au handicap : si vous ne pouvez pas bénéficier de la Prestation de Compensation du Handicap, la Caisse Primaire peut prendre en charge une partie des frais liés à un aménagement de son logement ou de son véhicule, à l'achat de matériel destiné à compenser le handicap.

Retour à domicile : après une hospitalisation, vous pouvez bénéficier d'un plan d'aide au retour à domicile par le biais de prise en charge d'heures d'aide ménagère et du portage des repas.

Plafond : 1217€ par mois pour une personne

Vous pouvez également bénéficier d'aides afin de compenser une baisse de vos revenus causée par des dépenses exceptionnelles dues à la maladie ou l'accident

Je peux vous renseigner, vous aider à remplir votre dossier, n'hésitez pas à me contacter par l'intermédiaire de la mairie en laissant vos coordonnées, je vous rappellerai pour convenir d'un rendez-vous.

MARTINE GHEKIERE, Délégué aux Seniors et à la Solidarité



Depuis février, le Département du Nord a lancé une grande consultation sur le thème du "Bien vieillir".

A l'occasion des ateliers citoyens départementaux, les Nordistes sont invités à donner leur avis sur cette question du vieillissement.

Un atelier citoyen se tiendra le Samedi 24 Mai 2014 à partir de 9h30 au collège Paul Machy à Dunkerque avec au programme :

- l'habitat
- la prévention
- l'accompagnement face à la perte d'autonomie
- la lutte contre l'isolement
- la place des personnes âgées dans la société
- l'économie du vieillissement

En cette occasion, la Municipalité met le minibus à votre disposition pour pouvoir y participer. Départ de la Mairie : 8h45 - retour vers 12h30.

Attention, inscriptions obligatoires directement en mairie ou par téléphone 03.28 68 93 09.

Faites vite, le nombre de place est limité !

## Du côté de nos commerçants ...



Mardi 11 février 2014, Réunion à la mairie de Bergues animée par Madame Sylvie Brachet en présence de Monsieur Paul Lammin. Information sur le projet Leclerc dans le but de défendre le commerce de proximité.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 25 mars 2014 :

- Bilan Moral
- Bilan d'Activité
- Bilan Financier lu par Laurence notre trésorière



La vie locale



le 2 avril 2014 nous avons participé à une soirée information défibrillateur au local des pompiers à Wormhout (merci à Mr Nicolas Reynaert et Monsieur Mortier).

Merci à Brigitte Cappelaere de nous avoir rejoint. Ce fut une formation très enrichissante.

Le 8 Avril a eu lieu l'Assemblée Générale de la Fédération des Groupement Commerciaux.

La Fédération compte 16 associations (650 adhérents) de commerçants de la circonscription dunkerquoise qui a pour rôle de mutualiser et protéger les actions de ses membres



A Pâques les commerçants du ZENITH ont offert des chocolats aux clients

A la fête des Mères distributions de roses à nos chères Mamans



A la fête des Pères : SURPRISE..... !!!!



### CONGES D'ETE DE NOS COMMERCANTS

- Coiffure Laurence (03 28 68 92 93) : Pas de fermeture
- Coiffure Nath'if (03 28 22 15 50) : du 25 juillet au 17 août inclus
- Mercerie Edith Devulder (03 28 68 92 85) : du 01 au 14 juillet inclus
- Becue Boissons (03 28 68 92 30) : à définir
- Boucherie Talleu (03 28 68 97 97) : à définir
- Café le Monocle (06 95 45 52 85) : à définir
- La Grange aux Pains (06 44 88 55 90) : à définir
- Chez Marie Pierre (03 28 68 92 87) : à définir



5ème génération  
Nos services et votre confiance

**SARL CAPPELAERE**

Agencement de Cuisine et Salle de bain

Électricité • Chauffage • Sanitaire • Électroménager  
Énergies renouvelables

03 28 68 90 05

Coiffure Laurence (03 28 68 92 93) :  
SPECIAL COMMUNION  
Ouverture les dimanches  
11/18/25 Mai et 01 juin  
De 7h30 à 11 heures

Coiffure Nath-if  
Cabine UV  
10 + 2 gratuites = 60 euros



## Le comité des fêtes

### Le coin fêtes

Une nouvelle saison qui commence pour le comité des fêtes et son équipe.  
Bienvenue à tous les nouveaux arrivés au sein du comité.

#### **Fête du village le Vendredi 23 mai**

Grande innovation, nous essayons de mettre en place, non pas la fête des voisins, mais la fête du village (vendredi 23 mai 2014) pour essayer que tous les habitants de tous les quartiers puissent se connaître. A cette fin, nous organisons une paella géante avec animation, dans un des quartiers du village (Résidence des Flandres), pour cela et pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire à la mairie ou me le faire savoir par mail: [thierry.sipieter@free.fr](mailto:thierry.sipieter@free.fr) par téléphone : 06.66.94.24.37

Tarif : 15 € pour les adultes (apéritif - paëlla - dessert) 8 € pour les enfants

#### **Brocante le dimanche 15 juin**

Venez tous nombreux à la brocante de juin, pensez à réserver vos emplacements auprès du secrétariat de la mairie, un concert aura lieu le dimanche midi devant le café le "monocle" et des animations de rue sont programmées durant l'après midi

La brocante aura lieu dans les rues de Bollezeele (moitié de rue), d'Ypres (moitié de rue), Grand Place, de la Mairie, de la Poste, du Stade...

Inscriptions en Mairie aux heures habituelles d'ouverture (pas de réservation par téléphone)

- du 2 au 7 juin pour les personnes souhaitant réserver devant leur habitation

- du 10 au 14 juin pour les autres.

Inscription possible également le matin de la brocante avant 8h00.

Les emplacements sont gratuits.

Animations (Jujitsu, Flash Girls, échassiers...)



#### **CONCERT GRATUIT DANS LE CADRE DU FESTIVAL LABEL GUIT'ART DEVANT LE CAFE LE MONOCLE (offert par la municipalité)**



En préparation, une belle ducasse avec un spectacle exceptionnel, nous en reparlerons.  
Bon amusement à tous ! « Il fait bon vivre à Zegerscappel »

Thierry SIPIETER et toute son équipe



## Du côté de la bibliothèque

### A la bibliothèque

BIENVENUE A LA BIBLIOTHEQUE !

La bibliothèque municipale est un espace convivial ouvert à tous, au 1er étage de la mairie .  
N'hésitez pas à venir consulter nos ouvrages !

Pour les adultes, nous avons un choix de romans, de romans policiers, de romans à grands caractères, de BDs, de documentaires .

Le rayon jeunesse comprend des albums, des romans, etc...

Et de plus, un ORDINATEUR est à la disposition de qui le désire .

Chaque personne peut emprunter 3 livres, moyennant une adhésion de 5 EUR pour TOUTE la famille .

La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 14h à 16h
- le jeudi de 18h à 19h
- le samedi de 10h à 11h30

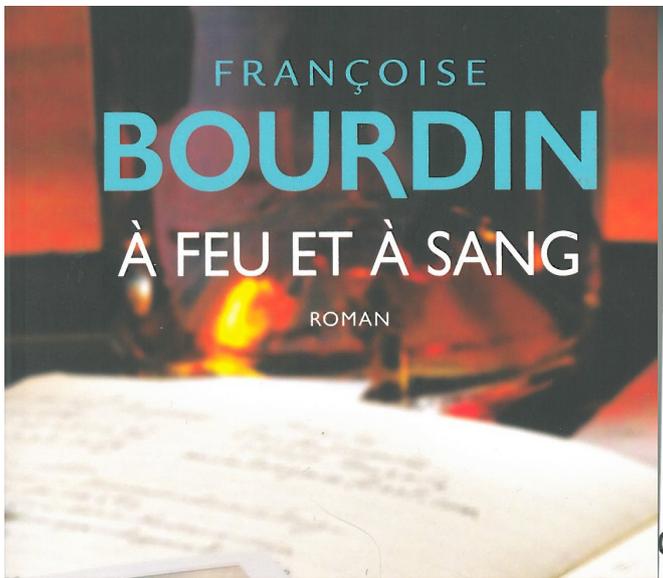
Téraise & Annerose, bénévoles, vous recevront avec le plus grand plaisir .

QUE S'EST-IL PASSE CETTE ANNEE 2014 ?

- L'accueil des classes et le portage des livres à domicile, chaque mois .
- Une animation le 6 mars, en partenariat avec la Médiathèque du Nord (qui nous a prêté un tapis-lecture et des livres)  
pour 15 enfants âgés de 3 à 10 ans : "LES TRESORS DU GRENIER" : des contes, des comptines, des chansons et des jeux .
- Achat de nouveaux livres-jeunesse et de romans pour les adultes .
- Malheureusement, Hélène, surchargée au niveau professionnel, a dû cesser son activité de bibliothécaire bénévole !

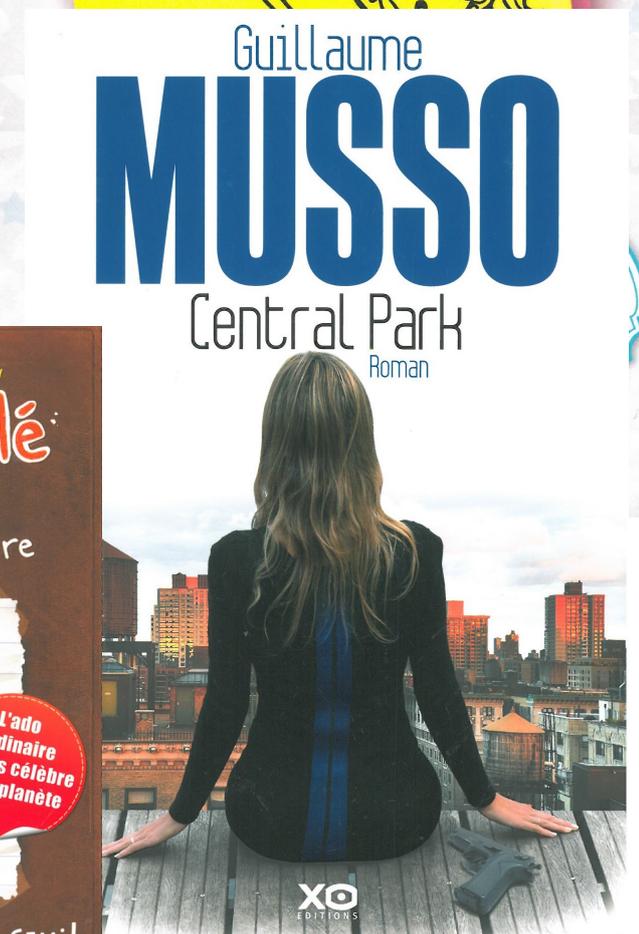
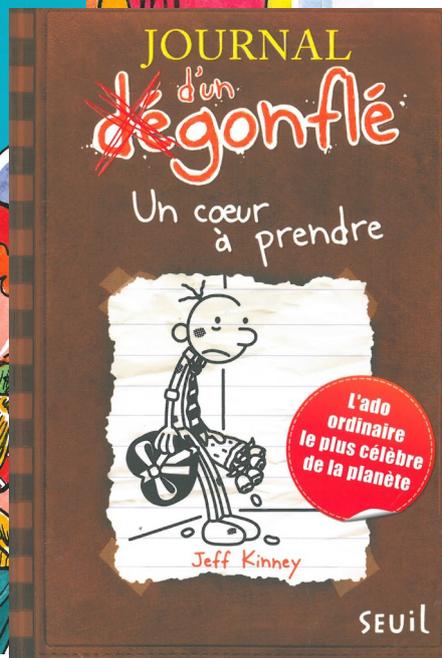
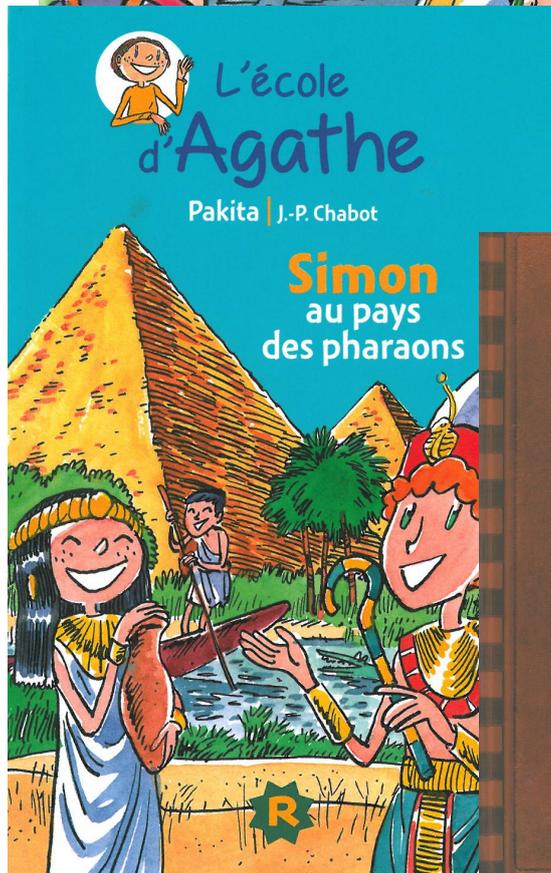
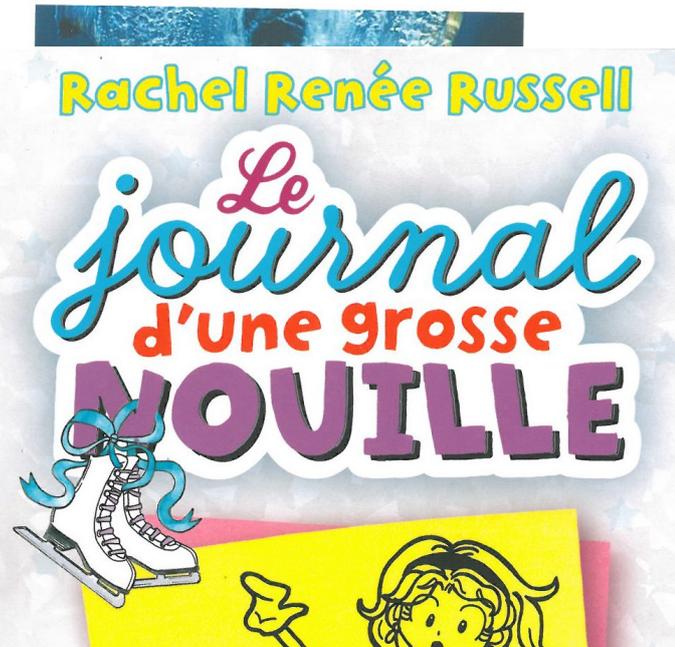
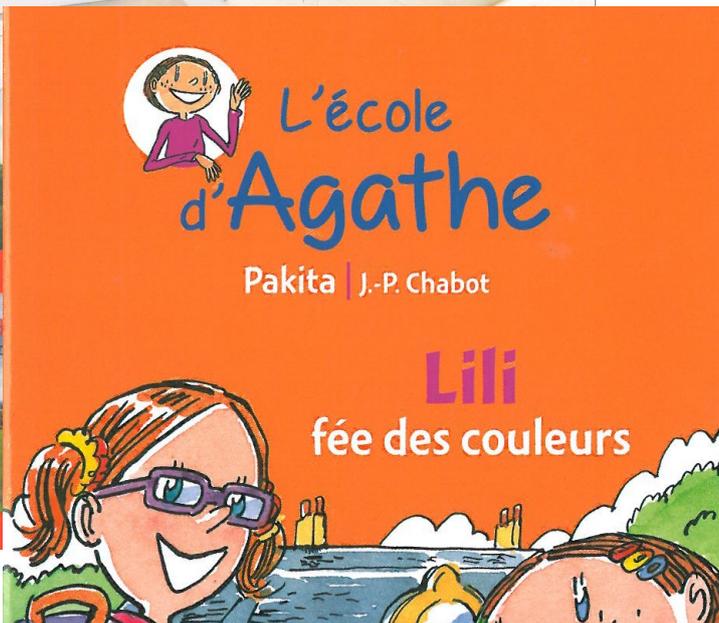
PROCHAINEMENT, le 28 avril, le bibliobus viendra échanger 400 livres prêtés il y a 6 mois .





maylis  
de kerangal

cales





## Du côté de nos écoliers

Comme vous le savez, une réforme de rythmes scolaires a été décidée au niveau national dans le but d'alléger le temps journalier des apprentissages des élèves et de refondre l'organisation de la semaine scolaire en la faisant passer de 4 jours à 4 jours et demi.

Cette réforme sera mise en place en septembre 2014.

Vous êtes nombreux à vous poser légitimement des questions quant à ces changements, et à leur impact sur la vie des enfants à l'école et en dehors de l'école, ainsi que sur les plannings personnels de chaque famille.

Une proposition avait été votée au conseil d'école du 29 novembre 2013 mais le changement de municipalité nous invite à réfléchir à nouveau sur cette organisation.

Une réunion en mairie aura lieu avec les parents et la municipalité pour en débattre. Nous sommes conscients de la difficulté de la mise en place des modifications des rythmes scolaires, cependant, n'oublions pas l'intérêt premier de cette réforme à savoir celui de nos enfants.

L'organisation de la rentrée 2014 se prépare déjà. Voici quelques informations pour préparer au mieux la rentrée 2014 – 2015.

Préparation de la rentrée scolaire 2014/2015

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu : **le lundi 1er septembre 2014**.

### Accueil à la maternelle et pour les nouveaux usagers :

Le 1<sup>er</sup> jour à la maternelle ou dans une nouvelle école étant parfois un moment délicat à passer, il est permis aux parents d'accompagner leurs enfants dans la cour de l'école jusqu'à l'heure de l'entrée en classe.

Une réunion de rentrée sera rapidement organisée par les enseignants afin de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement détaillé de chacune des classes de l'école.

### Cantine Scolaire :

Le service de restauration scolaire est un service municipal. Par conséquent il est recommandé de se rapprocher des services de la Mairie pour procéder à l'inscription des enfants qui mangeront à la cantine.

### Inscriptions...

#### **A quel âge ?**

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite.

Les enfants français et étrangers peuvent y être accueillis à 2 ans. Ils peuvent également être admis **dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans** au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent **l'âge de six ans**.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune, sauf si la demande est justifiée par l'absence d'école dans la commune de résidence ou par certaines situations particulières.

## Quelles démarches ?

### Première étape :

**Il faut vous présenter en mairie pour effectuer l'inscription.**

**Il faut vous munir :**

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance.
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

### Deuxième étape :

**Il faut vous présenter à l'école.** L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance.
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- du certificat d'inscription fourni par la mairie.
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

**L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.**

### Inscription après un changement de domicile

Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant.

Il vous remettra un certificat de radiation.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

### Récapitulatif des sorties 2013 / 2014 :

| Intitulé de la sortie ou du spectacle                                    | Classe PPS/PS | Classe PS/MS | Classe MS/GS | Classe CP | Classe CE1 | Classe CE2/CM1 | Classe CM1/CM2 |
|--|---------------|--------------|--------------|-----------|------------|----------------|----------------|
| Marionnette MARISKA<br>4 novembre 2013                                   | X             | X            | X            |           |            |                |                |
| Cirque Maximum<br>8 novembre 2013  |               |              |              | X         | X          |                |                |
| Théâtre Sébastopl<br>9 décembre 2013                                     |               |              |              |           |            | X              | X              |
| Cinéma   |               |              |              | X         | X          | X              | X              |
| Spectacle et Monde et Nature<br>10&11 mars 2014                          | X             | X            | X            | X         |            |                |                |
| Initiation Djembé avec Marcel<br>12 interventions                        |               | X            |              |           | X          |                |                |
| Séjour à Paris<br>30 juin et 1 <sup>er</sup> juillet 2014                |               |              |              |           |            |                | X              |
| Musée Estampe à Gravelines<br>+ Platier d'Oye à Oye-Plage<br>26 mai 2014 |               |              |              | X         | X          |                |                |
| Pré du Hem<br>15 mai 2014  | X             | X (PS)       |              |           |            |                |                |
| Zoo d'Anvers<br>30 mai 2014  |               |              | X (GS)       |           |            | X              |                |

Nous tenons à remercier la municipalité et l'association Zoé pour leur confiance et leur soutien logistique (bus municipal) et financier.



## Du côté de nos écoliers

### LES RYTHMES SCOLAIRES : ETAT DES LIEUX

La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée de septembre 2014 avec la modification des horaires scolaires actuels et la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) les mardis et vendredis selon le tableau suivant :

|           | LUNDI           | MARDI           | MERCREDI        | JEUDI           | VENDREDI        |
|-----------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 7H30-9H   | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> |
| 9H – 12h  | enseignement    | enseignement    | enseignement    | enseignement    | enseignement    |
| 12H-13H45 | <i>pause</i>    | <i>pause</i>    |                 | <i>pause</i>    | <i>pause</i>    |
| 13H45-16H | enseignement    | enseignement    |                 | enseignement    | enseignement    |
| 16H-17H   | <i>Garderie</i> | <b>NAP</b>      |                 | <i>Garderie</i> | <b>NAP</b>      |
| 17H-18H30 | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> |                 | <i>garderie</i> | <i>garderie</i> |

Cette proposition a été voté à l'unanimité par les parents d'élèves présents à la réunion du 25 avril à la cantine scolaire de l'école ou par le biais des bulletins réponses pour les autres parents.

Cette proposition est actuellement en attente de validation par l'inspection académique.

Nous proposerons:

- des activités sportives : football, jujitsu, tennis de table, capoeira, danse...
- des activités artistiques et culturelles: activités manuelles, lecture de contes, jeux de société et de cartes, mosaïque, scrapbooking, poterie, djembé, initiation à l'espagnol...

Pour compléter cette liste et pour accompagner les animateurs, nous sollicitons les bonnes volontés.

Vous êtes retraité, étudiant, parent, grand-parent ? Vous avez une compétence particulière ? Un talent ? Une envie de vous investir pour le village et les enfants ? Du temps à leur consacrer ?

#### **Projet de Pédibus**

En complément, nous mettrons également en place le Pédibus (bus à pied) pour les trajets de l'école tous les jours, le mercredi compris.

Le principe est simple : 3 « lignes » parcourent le village pour assurer un accompagnement sécurisé des enfants par un adulte bénévole.

Merci de vous rapprocher de la Mairie si vous souhaitez nous accompagner à la mise en place de ces nouveaux projets.

Axelle NIETO  
Commission Enfance et Jeunesse

## Le Centre de Loisirs

### Accueil de loisirs pour cet été 2014 sur les thèmes de

«L 'HISTOIRE SANS FIN »

et

« INCROYABLES TALENTS »

Public concerné : enfants de 4 ans à 12 ans

Dates : du 15 juillet au 14 août 2014

Lieu : Ecole Dominique Doncre



5 semaines au total avec :

- 3 journées complètes le mardi, mercredi et le jeudi de 10 h à 18 h

- 2 demies journées le lundi et le vendredi de 14 h à 18 h

Pique nique fourni par les parents pour les journées complètes

Inscription à la semaine uniquement. 50 places disponibles.

Se présenter en Mairie à partir du 12 Mai 2014 jusqu'au 31 Mai 2014 (dernier délai).

| Quotient Familial | QF < 400                 | 400<QF<600               | 600<QF<800               | 800<QF<1000              | QF > 1000                |
|-------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Tarifs            | 21 € /semaine par enfant | 22 € /semaine par enfant | 23 € /semaine par enfant | 24 € /semaine par enfant | 25 € /semaine par enfant |

NB : Tarifs applicables sous réserve de la validation du Conseil Municipal du 11 juin.

#### Appel à candidatures :

Nous recherchons également des personnes stagiaires et titulaires de la formation BAFA pour l'organisation et l'encadrement de ces 5 semaines de centre aéré.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie **avant le 31 Mai 2014**





Ça s'est passé à zegerscappel ...



Vœux de la Mairie  
Vendredi 10 janvier



Repas Carnaval ZOE  
Samedi 25 janvier



Loto ZOE  
Dimanche 9 mars



Neuvième édition du  
Tournoi International U 15  
Le 19 et 20 avril



Banquet des aînés  
Samedi 26 avril





## Au Club des Aînés

### Du côté des associations

Le 30 janvier a eu lieu notre Assemblée Générale, il n'y avait que 52 présents. Après la lecture du compte rendu financier et l'élection des membres du Conseil d'Administration, élus à l'unanimité, nous avons aujourd'hui le bureau suivant :

Jean-Marie Dewaele : Président      Jean-Marie Vanhaecke : Vice-Président  
Myriam Platiau : Secrétaire      Francine Deswarte : Secrétaire adjointe  
Marcelle Boret : Trésorière      Anne-Marie Poublanc : Trésorière adjointe

A notre thé dansant le 25 mars, nous avons eu 82 entrées, malgré beaucoup de publicités.

Le 2 avril à Lederzelle, deux membres de notre bureau ont représenté notre club pour une journée d'informations par les pompiers pour sensibiliser aux dangers de la maison.

Le 11 avril, l'Assemblée Générale de Fédéram a eu lieu à Templeuve, deux membres de notre club sont allés nous représenter.

Le vendredi 2 mai, c'est la fête des Clubs à l'Hofland à Wormhout, les inscriptions ont déjà été faites.

Le mardi 17 juin, le CLIC nous invite à une demi journée d'information de 14 h à 17 h30 dans la salle polyvalente de Zegerscappel sur le thème de la sécurité publique : vigilance à domicile, mise en garde sur le démarchage abusif, les dangers d'internet. Sécurité du domicile : éviter les chutes, sécuriser les espaces de vie, découvrir le matériel adapté, connaître les démarches ....

Notre Président nous a proposé une sortie : c'est le jeudi 5 juin tout d'abord le musée de la dentelle à Calais, puis repas dansant à St Inglevert, l'ensemble au prix de 32 € car le club prend à sa charge le prix du transport.

Si des membres du club n'ont pas encore donné leur nom qu'ils le fassent vite auprès de notre Président. Pour le 15 mai nous devons avoir toutes les réponses pour les réservations.

Dates à retenir

Jeu 22 mai : après-midi au club (car le dernier jeudi du mois, c'est l'Ascension)  
Jeu 5 juin : notre voyage vers Calais  
Mar 17 juin : demi journée « Sécurité » avec le CLIC  
Jeu 26 juin : après-midi au club  
Jeu 31 juillet : après-midi au club  
Jeu 28 août : après-midi au club

Myriam PLATIAU Secrétaire



## Gym et Détente



Le dimanche 6 avril a eu lieu la fête du Club Gym et Détente.

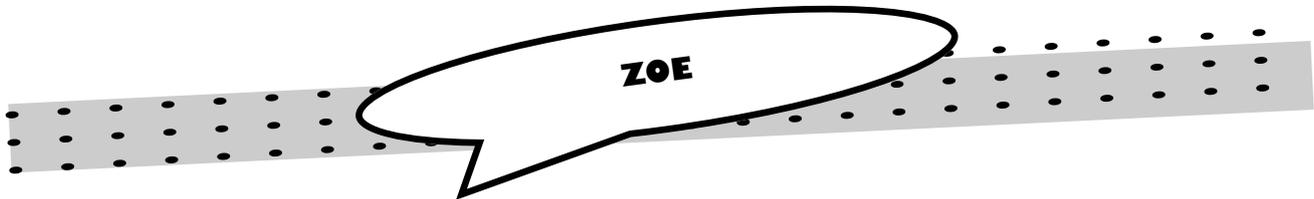
Les nombreux enfants étaient fiers de montrer aux parents et grands-parents les progrès acquis grâce aux entraînements hebdomadaires : exercices à la poutre, au sol, au trampoline, danses, zumba, djembé, le programme était varié.

Le gros lot de la tombola une bicyclette (6-8ans) a été gagnée par Adèle Vanpeperstraete.

Il est à noter que la fusion avec Esquelbecq est remarquable.

Merci aux spectateurs qui par leur présence et leurs applaudissements encouragent les bénévoles du club dans leurs différentes actions.

Marie-Claude VANDENBUSSCHE Présidente



Pour ce numéro de Printemps du Zegersinfo, l'association des Parents d'élèves remercie les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour rendre agréables et productives les actions engagées par l'association.

En témoignage la réussite des 2 événements récemment organisés : le repas de carnaval et le loto.

Malgré une panne d'électricité de plus d'une heure (nous remercions encore une fois Thierry et Patricia TALLEU pour leur aide expresse et précieuse), le repas de carnaval a fait un bénéfice plus important que le précédent. La soirée ponctuée par l'intervention des musiciens de l'Harmonie de Wormhout a été appréciée de tous.

Puis notre loto pour sa 2ème édition a lui aussi été un succès, malgré la météo clémente. Près de 200 personnes se sont réunies pour jouer et passer un agréable moment en famille ou entre amis. Félicitations aux gagnants et encore tous nos remerciements à Brigitte et Robert COPIN qui animent ce loto.

Les bénéficiaires des actions ont permis de nous engager sur des financements de voyages scolaires (Paris pour les CM1-CM2, Anvers pour les GS, CE2 et CM1) et sur l'achat de matériel (1000€ ont été versés pour l'achat des ordinateurs portables).

Nous préparons actuellement notre opération « petits pains à domicile », qui aura lieu le dimanche 18 mai. Nos parents bénévoles passeront chez vous récupérer votre bon de commande avec le règlement, merci de leur faire bon accueil. Si toutefois vous n'êtes pas présent lors de son passage, utilisez les boîtes aux lettres aux adresses indiquées sur le bon de commande. Merci d'avance pour votre soutien.

Nous rappelons enfin que le bureau complet sera à renouveler en septembre.

Jérémy LHERBIER sera candidat à la présidence et nous le remercions pour l'investissement dont il fait déjà preuve cette année.

Merci de vous rapprocher de l'équipe pour intégrer le bureau (secrétaire ou trésorier(e)) et faire vivre cette belle association !

Pour l'association, sa présidente  
Axelle NIETO



**OPERATION PETIT DEJ A DOMICILE  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES « ZOE »**

Chers zegerscappelais,

Comme chaque année nous organisons notre opération « petit déjeuner à domicile » **le dimanche 18 mai 2014.**

Le principe est simple : vous faites votre commande par le biais du coupon ci-dessous, un bénévole passe récupérer votre commande et son règlement, et vous êtes livrés à domicile le dimanche matin.

Le bénéfice de l'opération est directement utilisé pour les enfants à l'école (voyages, sorties, matériel...)

Merci pour votre commande et votre soutien !

**Date limite de la commande : lundi 12 mai 17h**

NOM : .....

Adresse précise : .....

| Pains au chocolat | Croissants  | Pains au lait | Pains au raisins | TOTAL  |
|-------------------|-------------|---------------|------------------|--------|
| .....X0,80€       | .....X0,80€ | .....X0,80€   | .....X0,80€      | .....€ |

Un bénévole passera récupérer votre commande et son règlement.

Si vous n'êtes pas présent lors de son passage, merci de déposer votre commande avec règlement par chèque dans l'une des boîtes à lettre ci-dessous :

-dans le hall de la mairie, boîte à lettres spéciale « ZOE »

-au 15 rue du clos du sud (Axelle Nieto)

-au 4 rue d'Ypres (Franck Richard)

-au 2bis chemin des Templiers (Sylvie Warembourg)

**ATTENTION La date de limite de prise en compte de la commande est le lundi 12 mai 17h**

## Omnisports et Loisirs

Vendredi 4 avril a eu lieu le parcours du cœur scolaire.

Toute l'école Dominique Doncre s'est montrée enthousiaste lors de cette manifestation pour cette grande cause que sont les maladies cardiovasculaires .

Tout ce petit monde au pas de course sur une plus ou moins longue distance accompagné de leur enseignant.



Bravo à tous !

Puis ce fut la distribution de collations et du diplôme.

Merci à toute l'équipe enseignante, à Jacques et Albert pour l'encadrement.

Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition.



Dimanche 6 avril ce fut le tour des villageois.

3 parcours leurs étaient proposés ainsi qu'une randonnée de 9 kms « à la découverte du Ryselberghe » guidée par Marie Christine.

Nous avons eu 71 participants dont 24 personnes pour la rando et nous avons récolté 71 € et réunis un chèque global de 100 € à la Fédération Française de cardiologie.

Nous aurions aimé un peu plus de participants mais la veille, on annonçait du mauvais temps alors que celui-ci fut favorable !.



L'assemblée générale aura lieu le 21 mai 2014 à la Salle des associations.

Evelyne LEFRANC  
Présidente



## côté Jardin ...



### **En MAI :**

« A la Sainte Gisèle (le 7) prend garde s'il gèle ».

« Avril fait la fleur, Mai en a les honneurs ».

La fleur de saison : le muguet et la pivoine

### **Au potager :**

Mai saura satisfaire votre appétit de jardinier... semis et plantations seront au rendez-vous de ce mois passionnant.

Semez les légumes qui vous donneront des plants pour le mois prochain. Semez ainsi choux-fleurs, choux rouges, choux-pommes, épinards d'été et cardons. Vous sèmerez directement en place haricots, petits pois et navets, carottes, salsifis et salades...

Ne semez pas toutes les graines en même temps... en échelonnant leur semis vous étalerez ainsi la période de récolte.

Plantez vos pieds de tomates en les protégeant au début du froid (entre les pieds repiquez des œillets d'inde qui sont efficaces contre certaines maladies, tel que le mildiou).

Fin de mois repiquez vos plants de céleris.

### **Au jardin d'ornement :**

Dans une terre riche en nutriment, semez les fleurs qui s'épanouiront en été ; ainsi, cosmos, soucis et capucines, n'attendent que votre main, tandis que pourront être plantés directement en place géraniums, œillets d'inde et bégonias.

Laissez-vous séduire par toutes ces plantes à fleurs... mai est le mois idéal pour leur plantation.

Si pour certains la floraison approche, pour d'autres elle s'éloigne, entretenez-les en procédant à la taille des fleurs fanées.

### **L'astuce BIO :**

Les coccinelles pondent leurs œufs au milieu des colonies de pucerons, ravageurs de nombreuses plantes, dont se nourrissent les larves à peine écloses. En été, les coccinelles ont besoin d'eau et, en hiver, un abri contre le froid et l'humidité (tas de feuilles mortes ou de bois mort, mur tapissé de lierre...). Attention, il est indispensable de ne pulvériser aucun insecticide sur les plantes, surtout au printemps, afin de permettre aux premières générations de coccinelles de s'installer et de se multiplier. Elles feront alors régulièrement le ménage au jardin.

### **En JUIN :**

« A la Saint Antoine (le 13) les jours croissent comme la barbe d'un moine ».

« Soleil de juin luit de grand matin ».

La fleur de saison : la rose et l'anthémis



### **Au potager :**

Semez sans attendre concombres, cornichons et chicorées tandis que vous placerez directement en terre melons, aubergines et courgettes.

Semez ce mois-ci, tout comme le mois dernier, un ou deux rangs d'haricots verts ; vous permettrez ainsi d'étendre votre période de récolte.

Ne relâchez pas vos efforts de binage, les mauvaises herbes aiment ce réchauffement du sol pour s'installer au jardin, et n'oubliez pas : un binage vaut deux arrosages !

### **Au jardin d'ornement :**

Vos bulbes de printemps vous ont offert de magnifiques touffes feuillues et fleuries ; le temps est venu pour eux de patienter jusqu'à l'année prochaine.

Coupez les tiges ainsi desséchées .

Éliminez les gourmands qui apparaissent sur les rosiers, et traitez contre les pucerons (voir ci-dessous purin de feuilles de rhubarbe ).

Fertilisez les jardinières et balconnières.

### **L'astuce BIO :**

Les autres insectes utiles contre les ravageurs : les araignées (elles mangent mouches, moustiques et pucerons ailés), les punaises (pucerons, acariens et petites chenilles), les scarabées (limaces), les mille-pattes (escargots), les perce-oreilles (chenilles, pucerons)...

## **RAPPEL : QUELQUES IDEES POUR JARDINER BIO.**

Si de nombreux insectes sont nos alliés, il en est de même de certaines plantes dont je fais le rappel ci-dessous :



### **Le purin de rhubarbe :**

C'est la période d'exploitation de nos pieds de rhubarbe qui grâce à leurs bâtons généreux permettent aux cuisinières de faire de bonnes confitures ainsi que de bons gâteaux.

Quant aux jardiniers nous devons profiter de cette période pour récupérer les feuilles de rhubarbe qui si elles sont toxiques pour l'homme, possèdent d'excellentes propriétés insecticides.

Le purin de rhubarbe n'a pas d'action fertilisante. Il est utilisé comme traitement insecticide contre les pucerons noirs et la teigne du poireau. Il a une action répulsive contre les limaces.

#### *Préparation :*

Mettre 1,5 kg de feuilles de rhubarbe dans 10 litres d'eau bouillante. Laisser infuser 24 heures, puis filtrer finement. Conserver en bouteilles ou bidons non métalliques. Stocker à l'abri de la lumière et de la chaleur. Le purin de rhubarbe se conserve plusieurs mois.

#### *Utilisation :*

Traitement insecticide à pulvériser non dilué sur les plantes à traiter telles que rosiers, arbres fruitiers, arbustes à fleurs, fleurs vivaces et plantes potagères envahies par les pucerons ou les poireaux contaminés par la teigne.

Action répulsive contre les limaces : à diluer dans 5 volumes d'eau et arroser le pourtour des plantes attaquées.



### **Le purin d'ortie :**

Le purin d'ortie a deux usages essentiels. Riche en azote, c'est un engrais efficace, qui stimule la croissance des plantes. Il renforce la résistance à certaines maladies et présente un caractère répulsif face aux pucerons et aux acariens. Mais surtout c'est un produit naturel et qui ne coûte que le temps de sa confection, puisque à base de plantes que l'on trouve partout et d'eau de pluie récupérée.

#### *Préparation :*

Cueillez des grandes orties qui ne soient pas encore montées en graines, en vous équipant de gants épais et de manches longues, cela va sans dire. Hachez grossièrement le produit de cette récolte, et mettez-le dans un bac plastique ou en bois, mais surtout pas en métal.

Pour 1 kg d'ortie fraîche ajouter 10 litres d'eau. Couvrez le récipient et mélanger tous les 2 jours. Tant que des petites bulles apparaissent lorsque vous brassez, c'est que la fermentation n'est pas achevée. Celle-ci dure de une à deux semaines selon la température ambiante.

#### *Utilisation :*

Attention, le produit obtenu est très concentré ! En règle générale il est conseillé de diluer 1 litre de préparation dans 10 litres d'eau. Si vous souhaitez conserver votre production plusieurs semaines, une filtration est nécessaire. Cette production bien que très naturelle a un petit inconvénient qui est son odeur assez désagréable.

A tous, bonne saison et belles réussites « B I O ».

Jean-Luc Vanpéperstraete

## La Flandre verdoyante et fleurie



Le 6 février dernier, l'association la FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE a tenu son assemblée générale en la salle des fêtes de Ledringhem. Mathilde Vangrevelynghé, première adjointe, a accueilli les adhérents en félicitant chacun pour les efforts de mise en valeur des communes. Ensuite le Président Claude Letailleux, après avoir remercié les personnalités présentes le député Jean-Pierre Decool, le Conseiller Général Patrick Valois, les maires et les élus, ainsi que l'ensemble des participants, indiqua que cette assemblée était la quarante-troisième pour l'association.

Il exposa le bilan de l'année 2013 et ses réalisations, dont le voyage d'études en baie de Somme et la 42<sup>ème</sup> fête organisée en octobre à Wormhout. Ensuite le trésorier Jean-Luc Cleenwerck donna lecture du bilan financier qui laisse apparaître une gestion très saine de l'association.

A l'issue chaque village remis aux sélectionnés lors des concours communaux de fleurissement une potée de mimosa. Pour Zegerscappel les heureux récipiendaires furent Mme et Mr Vandamme Donat.



Le président Claude Letailleux entouré des membres du bureau et du député Jean-Pierre Decool et du conseiller Général Patrick Valois

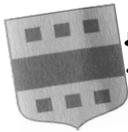
une assistance nombreuse et attentive

Cette année 2014 sera une année d'agrandissement de la route fleurie. En effet une nouvelle étape reliera Socx, Bissezele et Quaëdypre. L'inauguration de cette extension aura lieu le 05 juillet 2014 après-midi au départ de Bissezele avec de nombreuses animations. Plus de détails seront communiqués par presse et affiches. Dès à présent réservez-vous un temps pour participer à cette escapade.

Le Président clôtura en précisant, qu'après les élections municipales, une assemblée générale sera convoquée afin de désigner le nouveau bureau.

A toutes et tous je me fais le porte-parole du Président et du bureau pour vous souhaitez un printemps et un été fleuris.

Jean-Luc Vanpéperstraete



## Flamand et traditions

### Flamand et traditions

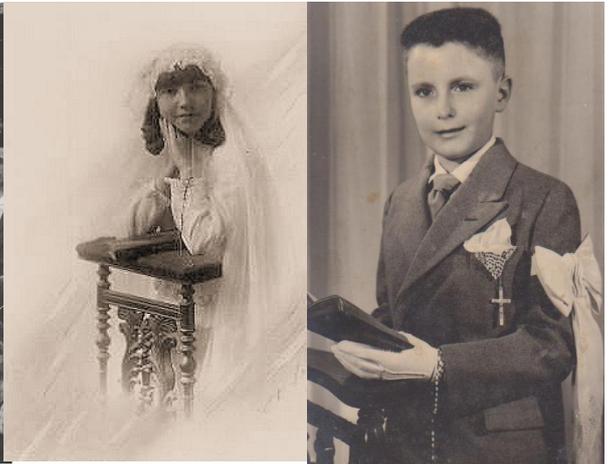
Notre campagne flamande a toujours été très fidèle à toutes les fêtes issues de la religion. La communion solennelle fait partie de ces traditions. C'est ainsi que dans chaque village les mois de mai et de juin voient la célébration de cette cérémonie.

C'est à partir du 17<sup>ème</sup> siècle que la première communion prend la forme d'un rituel public qui rassemble tous les enfants d'une même classe.

Au 19<sup>ème</sup> siècle la première communion déborde le cadre de l'église et devient un grand moment de l'histoire familiale. L'élévation générale du niveau de vie n'est certainement pas étrangère à ce phénomène. A partir de ce moment, l'enfant prend place à la grande table et se sert lui-même aux plats. Les garçons portent le pantalon long, et les filles peuvent relever leur cheveux en chignon. En 1910 le pape Pie X permet la communion à « l'âge de raison » et c'est à cette époque que l'on distingue la première communion dites « privée » de la communion « solennelle » accomplie entre 12 et 14 ans.

Ce ne sera qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que les communiantes sont habillées de blanc, et les garçons eux portent un costume sombre sur lequel on accroche un brassard blanc.

Vers les années 1950 apparaissent la tenue unique fille ou garçon avec l'aube blanche.



les garçons portaient un brassard blanc au bras gauche



sur la place avec le missionnaire,  
le curé et le vicaire



Zegers devant l'ancien presbytère,  
actuelle mairie (1988)  
garçons et filles en aube blanche

Dans les années 1950, 1960 cette fête était pour le communiant une journée mémorable. Toute la famille se réunissait d'abord pour les offices, puis c'était le grand repas de famille où le communiant était entouré du parrain et de la marraine et des parents et grands-parents. Il ou elle recevaient en cadeau un magnifique missel et un chapelet. Ce ne fut que plus tard que les cadeaux suivirent l'évolution de la vie et des techniques.

Pour les garçons une autre forme d'émancipation était le droit à leur première cigarette.

A cette époque les repas étaient assez pantagruéliques, vu le nombre de plats qui se succédaient.

Ceci étant, je vous propose de façon plus tendre de vous essayer à la

### **RECETTE DE SAISON : la tarte flamande à la rhubarbe.**

Ingrédients : 1 pâte brisée  
800g de rhubarbe  
150g de cassonade blonde  
2 œufs entiers  
25 cl de crème fraîche.

Commencer par éplucher la rhubarbe et couper la en morceaux.

Etaler la pâte dans un moule à tarte et piquer le fond avec une fourchette.

Disposer la rhubarbe au fond du moule et placer au four durant 20mn à 220°.

Préparer un flan en battant les œufs avec la cassonade et la crème fraîche, puis verser la préparation sur la tarte de façon à recouvrir la rhubarbe.

Replacer le moule ainsi préparé au four à 180° durant 15 minutes.

Déguster tiède ou froide.

### **spreuken en spreek worden : proverbes et dictons**

DIE GEEN KOEIJEN HEBT MOET GEEN GRAS PACHTE

Qui n'a pas de bœuf, n'a pas besoin de pâtures

OUD ZOT IS DUIVELS ZOT

Folie de vieux est endiablée

ERSTE GEWIN IS KOPPE GESPIN

Premier gain est fragile comme toile d'araignée

DE VESPER VOOR D'HOOGMISSE ZINGEN

Chanter les vêpres avant la grand'messe

ALLES EN IS MAER EEN KUNST

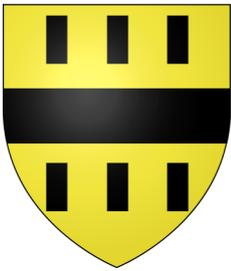
Tout n'est qu'un art

### **Signification des noms Flamands**

BAES : de baas, le maître, le patron  
BARISEL : chef des sbires  
BEUN : (de benne), corbeille, panier de boulanger.  
CARREN : charretier  
DELDICQUE : le fossé de l'enfer ou le fossé en pente  
DENEVE : le cousin  
DEVRIENDT : l'ami ou l'amant  
DYCK : fossé, digue, écluse  
FILLEBEEN : de « fijnebeen » aux jambes fines  
MOREEL : cheval noir, ou aux cheveux bruns  
ROMMELAERE : grognon  
VANDERLINDEN : du tilleul

Toet een naerste keer . Bedankt. ( A la prochaine. Merci. )

Jean-Luc Vanpéperstraete



## L' EGLISE SAINT OMER : EDIFICE COMMUNAL ET SON ACTUALITE PASTORALE

L'année 2013 fut période de grands travaux sur notre église. Ainsi, notre commune tient à sauvegarder cet édifice plusieurs fois centenaire. Si nous nous permettons un peu d'histoire notre église est une des plus remarquables en Flandre. On ne connaît pas la date de sa construction primitive. Ce qui certainement à l'origine n'était qu'une modeste chapelle, a subi au cours des siècles de nombreuses modifications .

L'édifice a été reconstruit en 1614 date que l'on peut lire à l'extérieur sur la nef nord. Sa tour est en pierres blanches calcaire de St Omer et les murs constitués de grès ferrugineux et de briques. Sa forme « hallekerke » comporte deux grandes nefs parallèles de dimensions sensiblement identiques, la troisième nef étant inachevée par manque de finances semble-t-il. Elle est entourée du cimetière que la langue flamande appelle « kerkhof » à savoir jardin de l'église. Sur les murs et pignons on trouve des dessins en briques souvent nommés « runes » et dont les interprétations sont multiples. On parle parfois de décors ou de dessins de maçons, d'autres de signes nordiques. Petit à petit nous allons lors des prochains numéros la visiter à l'intérieur et ainsi redécouvrir l'ensemble des richesses de ce patrimoine local.

L'actualité pastorale : les rendez-vous des mois de mai et juin

Dimanche 04 mai 1<sup>ère</sup> communion à 11h à Esquelbecq

Dimanche 11 mai 1<sup>ère</sup> communion à 11h à Wormhout

Dimanche 18 mai 1<sup>ère</sup> communion à 11h à Herzeele

Mercredi 28 mai Ascension messe anticipé à 18h à Herzeele

Jeudi 29 mai Ascension à 11h messe à Wormhout

Samedi 24 mai à 19h et Dimanche 25 mai à 11h Profession de foi à Esquelbecq

Samedi 31 mai à 19h et Dimanche 01 juin à 11h Profession de foi à Wormhout

Samedi 07 juin à 19h et Dimanche 08 juin à 11h Profession de foi à Herzeele

Dimanche 08 juin Pentecôte à 09h30 messe à Zegerscappel.

Messes à Zegerscappel : les dimanches 18 mai ,08 juin et 29 juin à 9h30

Si la conservation du patrimoine exige de gros travaux extérieurs, il en est de même pour l'intérieur.

Ainsi chaque année au mois de mai il est procédé au **nettoyage de l'église** grâce aux bénévoles croyants ou non, pratiquants ou non.

Que ce soit pour sortir et secouer les tapis, le dépoussiérage ou le cirage des boiseries, il est nécessaire d'être en nombre suffisant. Aussi tous les volontaires peuvent se rapprocher de Madame Sylvie Warembourg ou de Monsieur Jacques Devulder afin de se faire connaître .

Cette opération aura lieu les lundi 26 mai et mardi 27 mai 2014

D'avance merci à tous .

Lors du prochain numéro, nous évoquerons la neuvaine à la chapelle de la cloche qui aura lieu du 08 au 14 juillet 2014

Jean-Luc Vanpéperstraete



Bon à savoir ...

## INFOS PRATIQUES

A propos de la Grande Guerre :  
La bibliothèque désire commémorer la première guerre mondiale et demande aux habitants de lui prêter des objets : courrier, cartes, vêtements, objets rappelant cette époque, afin de réaliser une exposition en novembre.

Merci de contacter la mairie 03 28 68 93 09.

Commémoration du  
05 septembre 1944.  
Samedi 06/09/1944 au matin.  
Participation de l'Ecole et de l'harmonie de Wormhout.



ZEGGERS-CAPPEL - Le Monument



Vie Municipale

Côté Pratique

Les Associations

Les Manifestations

Tourisme

Histoire et Patrimoine

L'équipe web tiens à vous informer que suite à un incident technique grave le site [www.zegerscappel.fr](http://www.zegerscappel.fr) a dû être arrêté.

Nous travaillons pour recréer dans les meilleurs délais un nouveau site fiable et plus performant.

A terme, pour vous informer plus rapidement, le nouveau site comprendra une « newsletter », des nouveaux outils pour communiquer, des démarches en ligne, une tribune de discussion, des petites annonces .....

Vous y retrouverez toutes les photos et vidéos des manifestations à Zegerscappel ainsi que l'intégralité des Zegers Infos depuis le premier numéro.

Nous vous informerons dès que le site sera de nouveau opérationnel.

# WWW.ZEGERSCAPPEL.fr



### Remerciements

" Madame Ginette PINCEEL remercie les personnes qui, lors de l'indisponibilité de Monsieur POUCHELE, ont spontanément offert leur aide si précieuse, à savoir : courses, poubelles, dépannage, jardinage. A tous, un grand merci !"

# INFOS PRATIQUES

## Cahier de doléances



Vous avez une demande, une remarque à formuler auprès des services de la Commune ?

Le Conseil Municipal met à votre disposition en Mairie un cahier pour enregistrer toutes vos doléances et s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

## Ramassage des encombrants



Prochain passage le : **Mercredi 18 juin**

**Les déchets toxiques (peintures, produits nocifs, désherbants...)**  
**sont à déposer directement en déchetterie :**

A Wormhout : les mercredis 14 mai, 6 août et 19 novembre 2014

A Arneke : les jeudis 15 mai, 7 août et 20 novembre 2014

## Travaux sur voiries



Chemin du Coucou : Circulation alternée à compter du 21 avril avec feux tricolores pour une période de 60 jours maximum.



Fauchage des 50 kms de fossés prévu du 10 au 14 juin 2014 .  
Un second passage est prévu en septembre.

## Horaires de vos services



### Services municipaux :

- du lundi au mardi : de 9h à 12h
- du mercredi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h

### Agence postale communale :

- du lundi au samedi : de 9h à 11h30



Téléphone : 03 28 68 93 09

Télécopie : 03 28 68 97 28

Courriel : [mairie.zegerscappel@wanadoo.fr](mailto:mairie.zegerscappel@wanadoo.fr)

### Bibliothèque pour tous en Mairie (à l'étage) :

- le mercredi de 14h à 16h
- le jeudi de 18h à 19h
- le samedi de 10h à 11h30



### La déclaration d'impôts sur le revenu 2014



Les déclarations d'impôts sur le revenu 2014 sont adressées par voie postale depuis le mercredi 9 avril 2014.

La date limite de dépôt des déclarations (formulaires papiers) est fixée au **mardi 20 mai 2014 minuit**.

Pour la déclaration en ligne, le service sera ouvert à partir du **mercredi 16 avril 2014**.

La date limite de déclaration en ligne est fixée en fonction du lieu de résidence.

Pour le département du Nord (59) : **Mardi 10 juin 2014 minuit**

### Ce qui a changé depuis le 1er avril 2014

#### Retraites

L'allocation de solidarité aux personnes âgées est revue à la hausse au 1er avril 2014. Par contre, la date de revalorisation des pensions de retraite est désormais fixée au 1er octobre 2014 (et non plus au 1er avril comme cela était le cas les années précédentes)

#### Prestations

##### familiales

De nouvelles règles pour obtenir les allocations de base (prestations d'accueil jeune enfant, complément familial...) entre en vigueur au 1er avril 2014 ;

la base mensuelle des allocations familiales (Bmaf) qui sert à calculer la plupart des prestations familiales, elle est revalorisée de 0,6 % au 1er avril, passant de 403,79 euros à 406,21 euros.

#### Retraites

##### Complémentaires

La valeur du point de retraite de l'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arcco) et la valeur du point de l'Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (Agirc) ne changent pas au 1er avril 2014. Le point Arcco et le point Agirc restent donc au même niveau qu'au 1er avril 2013

#### Vote blanc

La loi visant à reconnaître le vote blanc aux élections entre en application à partir du 1er avril 2014, cette reconnaissance sera donc effective pour la première fois lors des élections européennes du

#### GAZ

Depuis le 1er avril 2014, la taxe intérieure sur consommation de gaz naturel (TICGN) s'applique pour les particuliers



# En France, nous voterons le 25 mai 2014 pour élire 74 députés Français



**9ème parlement européen :**  
**500 millions d'électeurs voteront dans les 28 états membres**

## Les institutions : qui fait quoi ?

Le **CONSEIL EUROPEEN** donne la direction politique globale. Il est composé des chefs d'états ou de gouvernement des Etats membres et du président de la Commission.

Il n'a pas le pouvoir législatif qui est organisé entre 3 institutions :



La **commission européenne** est ensuite chargée de veiller à l'application des textes

## Pourquoi voter pour le parlement européen qui vous représente?

Les textes votés ont des répercussions sur les subventions que nous pouvons obtenir pour financer certains de nos projets.

Le fonds social européen (F.S.E.) soutient les projets économiques permettant le retour à l'emploi, l'intégration des personnes défavorisées et l'amélioration du système de formation.

Le fonds européen de développement régional (FEDER) verse des aides pour les investissements dans les entreprises pour créer des emplois durables, des infrastructures liées à la recherche et à l'innovations, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et au transport. Il favorise la coopération entre les villes et les régions.

Concrètement, ces fonds financent des projets qui vous touchent directement :

**Santé** : le système d'archivage des images médicales du CHD de Dunkerque a été financé pour 50% (soit 381000 euros),

**Biodiversité** : Aides versées pour le grand port maritime, pour l'aménagement et la préservation de l'écosystème côtier sur le Dunkerquois. Création de bois et entretien (ex : Bois des Forts à Coudekerque Branche)

**Emploi** : 58000 euros pour une couveuse d'entreprise dans la région,

**Tourisme et Culture** : Participation au financement du Chœur de lumières à Bourbourg

# ZEGERSCAPPEL



**15 JUIN 2014**

## BROCANTE

### ANIMATIONS DE RUE :



**EMPLACEMENTS  
GRATUITS**

**RESERVATIONS  
EN MAIRIE  
A PARTIR DU**

**2 JUIN**

**INSCRIPTION POSSIBLE  
LE JOUR DE LA  
BROCANTE AVANT 8h**

Organisé par le Comité des Fêtes de Zegerscappel

IPNS